

Quatrième chapitre de l'Histoire de Chassiers :

2. Chassiers dans le siècle mais non dans le royaume de Saint-Louis

Les historiens du treizième siècle savent qu'ils ne savent pas grand chose de précis sur la vie des villages européens, quand ceux-ci ne sont pas traversés par des batailles seigneuriales ou ecclésiastiques d'envergure. Pour un Montaillou (dans les Pyrénées ariégeoises) qu'ils connaissent bien, grâce à l'Inquisition qui s'y abattit, combien de Chassiers sans traces ? Pourtant, par recoupements, par extrapolations, et aussi par imaginations, les médiévistes avancent quelques hypothèses qu'on peut essayer avec précaution d'appliquer à Chassiers.

Pour les médiévistes, « le siècle de Saint-Louis » (et l'appeler encore ainsi fait la part belle à une certaine forme d'histoire) correspond à une période faste qui amplifie quelques améliorations constatées depuis au moins deux cents ans. J'ai déjà parlé de la greffe du châtaignier ou du moulin à eau. Malgré les troubles liés à la Croisade contre les Albigeois, malgré la régression vers le servage, le Languedoc lui-même continue à voir ses populations augmenter. Jamais, ce que nous nommons aujourd'hui « la France » n'a été aussi peuplé : peut-être vingt millions d'habitants à la fin du siècle. En bonne logique, la croissance démographique a dû bénéficier plus particulièrement aux zones marginales où il était encore possible de gagner à la culture des terres nouvelles. Ce pourrait avoir été le cas pour les pentes des « serres » qui entourent Largentière.

À Chassiers, il n'est pas déraisonnable de penser que le treizième siècle a pu voir naître les premiers écarts. Leur présence sera attestée de façon certaine deux cents ans plus tard, à une période beaucoup moins propice. Quand on commence à oublier les affrontements entre « Viviers » et « Toulouse » (vers 1230) et notamment les incursions aragonaises, il devient plus facile d'envisager de s'installer en dehors du village. Un recul de la mortalité (même léger) a pu se cumuler avec une immigration venue des terres épiscopales du Rhône ou comtales du Languedoc pour multiplier à la fois les bouches et les bras. Avec ces bras et ces épaules supplémentaires, on peut s'attaquer à la mise en valeur des versants autrefois abandonnés à la forêt. Si tel fut le cas, les premières « davalades » ont été défrichées, avec l'assentiment, voire les encouragements, des autorités ecclésiastiques et seigneuriales.

Alors, apparaissent peut-être les premières terrasses de pierres sèches succédant aux petites retenues de terre qu'on bâtissait auparavant autour des châtaigniers greffés. C'est assez vraisemblablement à cette époque que se met en place le paysage chassiérois des « faysses » qui devait durer jusqu'à nos jours.

Parallèlement, le treizième siècle coïncide, en maints endroits, avec la mise en place d'une ébauche de communauté rurale dans les villages européens, notamment en Auvergne et en Languedoc. Est-ce le cas à Chassiers ? Même si les habitants restent plus ou moins dans l'état de servage – surtout si on les compare aux voisins de Largentière, bénéficiaires des « franchises » de 1208 – on peut penser qu'à ce moment, l'ancienneté de l'implantation (disons un demi-millénaire, pour fixer les idées), la présence solide et stable du cimetière autour de Saint-Benoît et l'homogénéité du genre de vie commencent à créer les conditions d'existence d'une véritable paroisse dotée de son organisation communautaire. Mais il nous faut attendre la fin du siècle suivant pour que soit avérée la présence de « marguilliers » qui représenteront la communauté au près des notables.

Cette incertitude est assez agaçante pour qui voudrait déceler les premiers signes d'un comportement autonome de « Chassiers ». Y a-t-il déjà une perception et une mémoire collectives permettant à « Chassiers » de se situer dans le paysage, par rapport aux puissants, aux étrangers, aux communautés voisines, au passé ? Comment le savoir ? C'est pourtant là une question essentielle : peut-on parler alors d'un sujet, d'une sorte de personnage plus ou moins acteur de son histoire et qu'on nommerait « Chassiers » ?

Par exemple – et puisque je viens d'envisager l'hypothétique naissance des écarts – j'aimerais savoir dans quelle mesure cette apparition fut ou non à l'origine d'une tension entre le village et les hameaux, tension qu'on voit se manifester assez souvent dès le seizième siècle (en 1535, par exemple) et jusqu'en plein vingtième siècle... Les familles qui défrichent les nouvelles pentes ne sont pas forcément issues du chef-lieu, et même si rapidement elles ont entretenu des relations vicinales et matrimoniales avec les Chassiérois du bourg, il n'est pas impossible qu'elles aient gardé de cette époque le sentiment (entretenu en famille) d'être à la fois plus exposées, plus audacieuses et plus libres que les serfs ou les demi-serfs du village. Réciproquement (et inversement !) ces derniers, - plus groupés et mieux organisés – ont pu se convaincre d'une certaine supériorité, morale et intellectuelle, sur les forains des davalades.

Mais ce ne sont là que hypothèses sur des hypothèses (la « substantifique moelle » de l'Histoire !) : en l'absence de précisions, je suis conduit à considérer le « Chassiers » du treizième siècle comme une totalité et même comme une totalité sans autonomie, un lieu où les décisions importantes viennent de l'extérieur, même quand elles concernent la vie quotidienne des habitants.

*

Or, « Chassiers » va bientôt changer de maître suprême.

Depuis le onzième siècle (1033), les évêques de Viviers font partie des grands vassaux de l'Empereur allemand du Saint-Empire Romain et Germanique. Bien qu'aux limites de cet état (une fois de plus!), Chassiers a pu profiter de cette situation quand Louis IX (le futur Saint Louis) accepte, à la demande du Pape, que le redoutable tribunal religieux de l'Inquisition pourchasse les hérétiques albigeois dans le comté de Toulouse, intégré dans le Royaume de France depuis la bataille de Muret. Situé en dehors du royaume capétien, Chassiers n'a pas été soumis aux enquêtes des inquisiteurs, multipliées, à partir de 1223,

sur les territoires « français » jugés contaminés par l'hérésie cathare.

Pourtant, lors de leur confrontation avec les comtes de Toulouse, les évêques de Viviers ont été conduits à esquisser un rapprochement avec le Roi de France. En 1226, à la mort de l'éphémère Louis VIII, l'évêque Bernon (celui qui avait accordé les franchises de 1208 à Largentière) rend hommage au tout nouveau souverain, c'est-à-dire se reconnaît son vassal. En 1230, c'est Bernard d'Anduze qui « remet » à Louis IX vingt-et-une localités dont Joyeuse, Laurac, Largentière et Chassiers. Ces gestes sont surtout protocolaires et motivés par le souci de compliquer la tâche des comtes de Toulouse s'ils voulaient revenir. Mais, à long terme, ils vont contribuer à déposséder Viviers de sa prééminence sur le Largentierois.

La date décisive pour l'entrée de Chassiers en Royaume de France est 1284. Cette année-là, Philippe III le Hardi, fils de Saint Louis, fonde en Vivarais deux bastides à partir desquelles il va pouvoir contrôler le pays qui s'étend entre le Rhône et les sources de la Loire : au nord, c'est Boucieu, près d'Annonay, au sud, c'est Villeneuve-de-Berg. La création de cette dernière se réalise à la suite d'un accord entre l'autorité royale et les moines cisterciens de l'abbaye de Mazan, court-circuitant Viviers!

Villeneuve-de-Berg devient le centre d'une « sénéchaussée » royale qui influera de façon multiple sur la vie de Chassiers jusqu'à la Révolution. La paroisse est un peu concernée par la fondation elle-même puisque l'abbaye de Mazan y possède une « grange » dans le quartier de Bouteille.

Pendant quelques années, les évêques de Viviers vont essayer de conserver une certaine autorité sur la région, en prenant appui sur le Pape et sur l'Empereur, mais en 1305, ils doivent s'incliner définitivement et reconnaître le fait accompli : un accord précise que le Vivarais conserve ses coutumes, ce qui veut dire pour les Chassiérois que l'impôt royal ne supprime pas les impôts féodaux, mais s'y ajoute.

*

L'entrée dans le Royaume coïncide avec la fin d'une longue période (un demi millénaire!) d'expansion démographique. Derrière cette formulation se cachent bien des équivoques. Le lecteur sera sans doute tenté d'y lire cinq cents années de bonheur relatif ou de progrès : si les hommes sont plus nombreux, n'est-ce pas que leur survie est mieux assurée ?

C'est vrai en partie. Une alimentation plus régulière et un peu mieux diversifiée, un confort un peu moins élémentaire, une certaine ouverture sur l'extérieur témoignent d'une amélioration (moyenne!) certaine. Par exemple, les constructions de pierre deviennent plus nombreuses tandis que les logements et le vêtement voient apparaître des objets nouveaux : gobelets, chandeliers, lanternes de fer, boucles de ceinture, serrures... ne sont plus réservés seulement aux très grands. Les guerres ne sont plus le seul moyen d'entendre parler du monde : les Chassiérois sont souvent appelés à descendre à Largentière pour écouter les harangues et les prédications des Frères Cordeliers qui viennent de s'y installer. Même si ces prêches inspirent une lecture douteuse du monde, tout cela constitue une sorte de progrès qui culmine avec la fin du treizième siècle.

Prenons garde toutefois à ce que manque nécessairement cette vision multiséculaire et statistique du passé. Du haut de notre vingt-et-unième siècle, nous ignorons la menue

durée – faites d'instants spontanés et incohérents – la matière même de la vie. Que la mortalité infantile passe de 400 à 300 pour 1.000 naissances, en moyenne, que l'espérance mathématique de vie à la naissance avoisine 35 ans et gagne cinq années par rapport aux siècles précédents, ce sont des signes relevés (ou, plus exactement, construits) par l'historien mais que les contemporains ignoraient, souvent persuadés du contraire.

Ils se trompaient. C'est vrai. La belle affaire ! Leur erreur n'est-elle pas elle-même une donnée objective de l'Histoire ? Elle est inspirée par leur vie. Par son inscription dans le réel. Et le réel de ces époques heureuses restent singulièrement destructeur. Même nos chiffres permettent de le pressentir. Que la mortalité des bébés de moins d'un an ait perdu un quart de sa valeur initiale n'enlève rien, absolument rien au fait qu'un baptême sur trois est suivi immédiatement d'un ensevelissement : la survie du nouveau-né n'est pas assurée. Un point, c'est tout. Pas plus que la nourriture du lendemain, malgré châtaigniers, moulins à eau, jardins et terrasses. Pas plus que la sécurité, malgré le lieutenant du sénéchal de Villeneuve-de-Berg. Pas plus que le délié de la pensée, malgré la multiplication relative des textes écrits et sans doute l'apparition des premiers tabellions chassierois.

Comment croire au progrès quand le progrès part de si bas et marche si lentement et s'interrompt si souvent ?

Inversement – ou, de la même manière – le siècle quatorzième ne sera pas forcément vécu comme un effondrement permanent : par temps de peste, les trilles des mésanges oublient parfois la puce du rat noir et, quand rôde le « routier » violeur, on fait encore l'amour par amour près du cimetière Saint-Benoît.

*